Imprimer

Note OEM n° 24 - DEPLOIEMENT DES EMR DES BENEFICES QUI DEPASSENT LA SEULE ACTIVITE DE LA FILIERE

Image

En addition à l’**amélioration de l’autonomie des territoires** et de leur contribution à la transition énergétique, il existe de nombreuses retombées liées au déploiement des énergies renouvelables en mer. En supplément des retombées socio-économiques, les projets sont aussi à l’origine de **retombées financières conséquentes** pour les acteurs du monde maritime ainsi que pour les collectivités et permettent le **développement d’activités connexes** en lien avec l’éolien en mer. Aussi, l’étude du milieu marin dans le cadre du développement des projets permet une **amélioration des connaissances environnementales**. Tous ces bénéfices directs et indirects sont détaillés dans notre note de synthèse accessible ci-dessous.

POUR ALLER PLUS LOIN :

https://merenergies.fr/media/Note-OEM-24.pdf